

ANGLARDS DE SALERS

Séance du 03 Septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le trois du mois de septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Anglards-de-Salers, légalement convoqué le 30 Août 2021 s'est réuni dans la salle Polyvalente Maurice Bergeron, exceptionnellement, suite aux mesures sanitaires applicables, sous la Présidence de Monsieur François DESCOEUR, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en service : 15

Étaient présent :

Monsieur François DESCOEUR, Maire

Monsieur Jean-Louis DAPON, ayant donné pouvoir à Monsieur François DESCOEUR, Monsieur Alain MAGNE, Monsieur André BESOGNE, Monsieur Bernard VEYSSIERE, Thomas FAGEOLE ayant donné pouvoir à Françoise FOURNIVAL, Raymond BLANCHEFLEUR, Alain DEFLISQUE, Françoise FOURNIVAL, Daniel TREMEE, Brenda WALTER, Sandrine CHAZOULE, ayant donné pouvoir à Bernard VEYSSIERE, Alexandra ROUSSEYRE, Nadine FAUCHER

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 SEPTEMBRE 2021

Compte Rendu

La séance a été ouverte sous la Présidence de Monsieur François DESCOEUR, Maire.

Madame Brenda WALTER a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal

Monsieur le Maire après avoir débuté la séance en interrogeant l'assemblée pour savoir s'ils avaient des questions par rapport au dernier compte rendu concernant la séance du 14 mai 2021, personne n'ayant soulevé de remarque, le compte rendu précédent est adopté à l'unanimité.

- Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune verse une subvention de fonctionnement à l'association famille Rurales de l'accueil de loisirs. Pour des questions de trésorerie cette association souhaite le versement du solde soit 10.000.00 € sur les 30.000.00 € alloué.

ADOpte A L'UNANIMITE

- Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'association familles rurales demande le reversement de la MSA du Cantal concernant les prestations de service pour la somme de deux

mille cinq cent soixante-quatorze euros et vingt-sept centimes. Il propose au Conseil Municipal de verser cette somme.

ADOpte A L'UNANIMITE

- Monsieur le Maire présente la demande d'autorisation formulé par la SARL BORALEX pour implanter et exploiter un parc éolien comprenant douze aérogénérateurs et quatre postes de livraison située sur le territoire de la commune de Trizac. Vu l'arrêté Préfectoral modifié prescrivant l'ouverture d'une enquête publique en vue d'obtenir l'autorisation environnementale des communes voisines dont nous faisons partie, Monsieur le Maire invite le Conseil à faire connaître son avis. Après délibération, le conseil Municipal à l'unanimité émet un avis Défavorable.

ADOpte A L'UNANIMITE

- Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il est aujourd'hui nécessaire de dématérialiser les actes administratifs et la comptabilité. Ceci permet de gagner du temps mais c'est également des éléments qui deviennent obligatoires. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la Convention avec la Préfecture pour mener à bien ces opérations.

ADOpte A L'UNANIMITE

- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est également nécessaire d'établir des lignes Directrices de Gestion, elles sont établies par l'autorité territoriale pour une durée maximal de six ans mais elles peuvent faire l'objet d'une révision en cours de période.

Pour rappel, en application des dispositions de l'article 49 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, l'assemblée délibérante détermine les taux applicables aux différents cadres d'emplois et grades soit 100 % pour chaque. Aucun ratio minimum ou maximum n'étant prévu.

ADOpte A L'UNANIMITE

- Monsieur le Maire expose que les crédits prévus à certains comptes du budget étant insuffisants il est nécessaire d'effectuer les virements de crédit concernant le parcours de santé.

ADOpte A L'UNANIMITE

- Monsieur le Maire informe le conseil Municipal de la nécessité de réviser le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération le 17/02/2017 et ayant déjà fait l'objet de deux modifications simplifiée la première approuvée le 16 février 2018 et la seconde le 07/06/2019. Monsieur le Maire propose de faire une demande auprès des bureaux d'étude compétents afin de commencer cette révision.

ADOpte A L'UNANIMITE

Il a également été évoqué :

- Le bon retour des jeux installés le parcours de santé
- La fréquentation du camping municipal avec une réflexion demandé à tous pour l'avenir
- Monsieur le Maire a fait part des courriers reçu

- Un point sur les chantiers avec les travaux fini pour l'école : ventilation et le chauffage, le château avec la mise en lumière des tapisseries terminé pour ces derniers les subventions vont être demandées, la dalle pour les bornes de recharge vélos électriques
- Le Dossier LEADER
- La DETR Piste des Montagnes, église d'Espinassoles
- Adressage : 1^{er} quinzaine d'octobre
- Cœur du village avec la MSA
- Les peintres du Dimanche
- L'achat d'une
- Tablette pour la cantine
- Invitation de la Sous-Préfète
- Courrier à toute les Associations pour demander le compte rendu AG
- Subvention Vivre à Anglards
- Compte rendu Conseil plus rapide
- Les tables de la Salle Polyvalente

Monsieur le Maire remercie le Conseil Municipal et lève la séance à 10h00